



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1835

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2010**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1835**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : "Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE)". La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour répondre à cette vision et donc aux enjeux qui y sont liés, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprises s'engagent par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau pour consolider et garantir une offre de service de qualité et de proximité, pour assurer la pérennisation et le développement des jeunes entreprises créées (suivi post création), et pour accentuer le développement international de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat porteur de rayonnement et de retombées économique.

L'action d'associations intervenant spécifiquement auprès du public féminin représente un enjeu important sur l'agglomération : le pourcentage de femmes créatrices d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise s'élève à environ 35 % contre 26 % aux niveaux national et régional.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine de Lyon souhaite renouveler son soutien à l'association Action'elles, membre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat et oeuvrant pour l'entrepreneuriat féminin.

Présentation de l'activité d'Action'elles

Action'elles conduit une double mission :

- promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes,
- accompagner les femmes chefs d'entreprise lors des premières années d'existence de leur entreprise.

Afin de répondre à ces objectifs, Action'elles mène plusieurs types d'actions : organisation ou participation à des événements relatifs à l'entrepreneuriat (salons, colloques, groupes de réflexion, etc.), animation de formations ou de permanences pour les créatrices d'entreprises, coordination d'ateliers d'échanges d'expérience.

Bilan d'actions pour l'année 2009

1° - Suivi des jeunes dirigeantes d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2009, l'association a accueilli 228 nouveaux membres en son sein.

Elle a proposé 22 ateliers de sensibilisation auxquels 170 membres ont participé, adhérentes et pré adhérentes confondues. Les ateliers regroupent en moyenne 7 à 8 participantes.

Par ailleurs, Action'elles a accompagné 66 femmes chefs d'entreprise dans le cadre du suivi post création.

2° - Implication dans le réseau

Conformément à la charte L_VE, Action'elles réoriente systématiquement les créatrices qu'elle ne peut accompagner vers les autres membres du réseau.

Action'elles participe, par ailleurs, activement à la démarche de professionnalisation/labellisation : Action'elles a été labellisée L_VE une nouvelle fois en novembre 2009 et contribue à la base de données commune et à la communication du réseau.

Action'elles affiche son appartenance au réseau (affiches, plaquettes et kakémono), informe chacune de ses nouvelles adhérentes que l'association est membre du réseau L_VE et lui explique les objectifs.

3° - Actions de sensibilisation et de communication

Action'elles a participé à plusieurs salons : Salons des entrepreneurs de Lyon, Salon de la Micro entreprise, Semaine de la création, participation au Rallye Raid des entrepreneurs, etc.

Programme d'actions 2010

1° - Suivi des jeunes dirigeantes d'entreprise

- augmentation de nouvelles inscriptions (objectif de 130 nouvelles inscriptions en 2010),
- pérennisation des rencontres réseaux,
- organisation de 20 ateliers d'échanges et de formation réunissant au moins 140 participantes,
- accompagnement de 60 dirigeantes d'entreprise,
- pérennisation du parcours création pour les porteuses de projet et mise en place du 5e module de présentation du projet devant un jury.

2° - Implication dans le réseau

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label sur le long terme,
- alimentation de la base de données,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menée par l'association.

3° - Actions de sensibilisation et de communication

- assurer une présence renforcée d'Action'elles dans l'ensemble des manifestations relatives à l'entrepreneuriat féminin,
- participer à la dynamique de sensibilisation sur l'entrepreneuriat féminin.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Afin de poursuivre les actions engagées en 2009 et de pérenniser l'action d'Action'elles au sein du réseau "Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat", il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 10 000 € en 2010, montant identique à celui de 2009.

Le budget prévisionnel pour 2010 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Achats	2 974	Autofinancement	24 371
Services externes	8 620	Communauté urbaine de Lyon	10 000
Autres services extérieurs	8 065	Caisse des dépôts et consignations	50 000
Charges de personnel	51 812		
Emplois des contributions volontaires en nature	12 900		
Total	84 371	Total	84 371

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Action'elles dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Action'elles définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757 - selon l'échéancier suivant :

- 8 000 € en 2010,
- 2 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.